

Communiqué presse

Chéraga 30 septembre 2024

Avec une croissance de 7.3 % de son chiffre d'affaires, Alliance Assurances rend public ses résultats financiers du 1er semestre 2024

En tant que société cotée en bourse, Alliance Assurances se conforme à ses obligations réglementaires de communication financière transparente et régulière, rend public ses résultats financiers du premier semestre de l'année en cours.

En effet, après son conseil d'administration, tenu dans la matinée du dimanche 29 septembre 2024 au niveau de sa direction générale, Alliance Assurances annonce la réalisation, au 30 juin 2024, d'un chiffre d'affaires de **3 202 MdDZD** (vs 2 983 MdDZD durant la même période de l'année 2023), ce qui équivaut à une variation de **219 MDZD** et un taux de croissance de **7.3%**.

En revanche, le Résultat réalisé est de **90.26 MDZD** (vs 97.89 MDZD), soit une baisse de **7.64 MDZD** et un taux de recul de **7.8 %**, toujours à l'aune de la même période de 2023.

Ces performances financières interviennent dans une conjoncture incertaine et des conditions de marché très difficiles. La croissance du chiffre d'affaires a été possible grâce au travail remarquable de toutes les équipes de la société notamment son réseau commercial et sa force de production et témoigne également de la confiance de sa clientèle ainsi que de sa capacité à maintenir une progression durable.

D'autre part, les membres du conseil d'administration ont, lors de cette réunion, passé en revue les conditions défavorables que subit le marché algérien des assurances notamment l'inadéquation des tarifs pratiqués avec la tarification équitable. Une problématique persistante qui induit fatalement un déséquilibre technico-financier structurel de toute l'industrie entravant son développement harmonieux et mettant en péril sa fiabilité, viabilité et pérennité à moyen et long terme.



De ce fait, la régulation doit assumer ses responsabilités par le rétablissement, même progressif, des tarifs adéquats dans le but de rééquilibrer le déficit structurel technico-commercial des branches et mettre en place de vraies règles pour une concurrence loyale et l'instauration de nouvelles normes pour un fonctionnement sain et pérenne à l'instar des autres marchés émergents.

Le marché national jouit d'une énorme marge de progression sous réserve qu'il soit mis en condition et que la régulation l'accompagne dans sa progression et élimine toutes les raisons de distorsion et de sous-développement.

D'autres propositions de réformes touchant tous les niveaux ont bien été avancées et sont toujours en cours d'étude dans l'optique de donner au marché un nouveau souffle et remettre les entreprises en équilibre technico-financier. Certes le gap est énorme, les attentes sont importantes et l'espoir d'une prise de conscience et de décisions salutaires et urgentes, est très grand.

De leur côté, les membres du Conseil ont noté la volonté des pouvoirs publics quant à l'application des dernières orientations présidentielles pour la révision et le renforcement de la réforme du secteur des assurances.

Alliance Assurances demeure en attente de la dernière mouture et a grand espoir que, grâce à cette dernière, une véritable impulsion positive relance le marché et la naissance d'une nouvelle autorité de régulation indépendante ait lieu.

Enfin, Alliance Assurances se réjouit de l'augmentation de son chiffre d'affaires, poursuit ses efforts de manière proactive et réaffirme ses objectifs de croissance, d'expansion, et d'innovation.

Alliance Assurances, plus qu'une Assurance, une Alliance.

